

Assainissement Non Collectif

Mode d'emploi

Eaux
usées :
les bons
gestes

Durance  **Luberon**
L'eau, un Service Public

SPANC

Service Public D'Assainissement Non Collectif

Comment entretenir mon installation ?

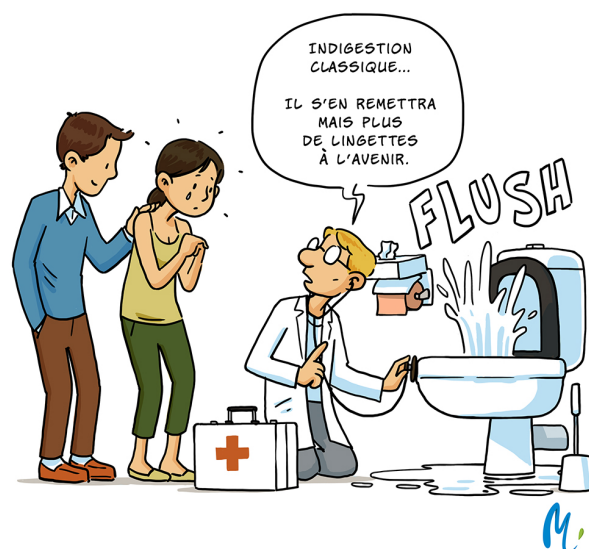
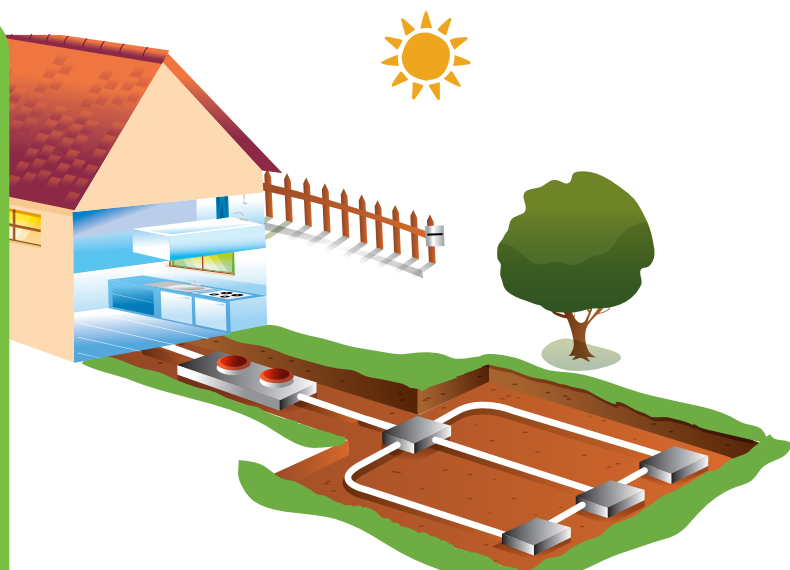
Afin de préserver l'état de mon installation, ainsi que l'environnement, un entretien régulier est essentiel :

- **Fosse septique / fosse toutes eaux :** une vidange doit être effectuée par une entreprise agréée tous les 4 ans en moyenne.
- **Pré-filtre :** nettoyage 2 fois/an environ.
- **Pompe de relevage :** nettoyage 1 à 2 fois par an.

Quelles sont les bonnes pratiques ?

Afin de garantir la longévité de mon installation :

- Je ne dois pas déverser dans les canalisations (lavabo, évier, toilettes...).
-  Huile (vidange, friture).
-  Produits dangereux (peinture, liquides corrosifs, solvants).
-  Médicaments
-  Déchets solides (préservatifs, lingettes, protections hygiéniques, ...).
-  Produits de nettoyage
j'utilise des produits respectueux de l'environnement sans phosphates, ni solvants et biodégradables.
- Je dois rendre accessible les ouvrages et les regards pour assurer leur entretien et leur contrôle. Ils doivent être situés hors aires de stationnement, de stockage ou de plantation.



Pour plus de renseignements,

le SPANC est à votre écoute au 04 90 79 87 36 ou par mail : spanc@duranceluberon.fr

notre site internet : www.duranceluberon.fr